

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC CASTRES, 3 PLACE JEAN JAURES 81100 CASTRES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 500 €.

Mle MARHISONE Anaïs, représentant de la société A.M DEVELOPPEMENT EN FORMATION S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LE THERONDEL 81700 PUYLAURENS, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mle MARCHISONE Anaïs	150	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10057 19049 00020465801 78

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 25 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Mme BONNERY Stéphanie
Chargée d'affaires professionnels
05 63 72 06 18 - stephanie.bonnery@cic.fr